

Votants : 95

Convocation du Conseil de Communauté :
le 7 décembre 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 décembre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 décembre 2012

HABITAT- PLH 2010-2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR LA REHABILITATION DU PARC LOCATIF PUBLIC SOCIAL ET TRES SOCIAL ANCIEN EXISTANT

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Gérard GIBAULT, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GOUSSARD, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Annie COUTUREAU, Alain CHAUFFIER à Philippe REY, Patrick DELAUNAY à Denis THOMMEROT, Michel GENDREAU à Jacques TAPIN, Emmanuel GROLLEAU à Virginie LEONARD, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Pilar BAUDIN, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORESTEL, Sylvette RIMBAUD à Guillaume JUIN, Jean-Claude SUREAU à Michel SIMON

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Nicole DAVID par Christian GOUSSARD, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD par Anthony BONNIN

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Elisabeth BEAUVAIS, Didier DAVID, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Frédéric PASTOR, Pierre RIGAUDEAU

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, Gilbert GOLAZ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Patrick DELAUNAY, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DECEMBRE 2012****HABITAT – PLH 2010-2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR LA REHABILITATION DU PARC LOCATIF PUBLIC SOCIAL ET TRES SOCIAL ANCIEN EXISTANT**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Le PLH 2010-2015 comprend cinq grandes orientations, dont une concernant l'amélioration du parc existant. Parmi les différentes actions inscrites au titre de cette dernière, la fiche action 1 a pour objectif d'améliorer et de valoriser le parc locatif social public actuel pour le rendre attractif en matière de coût et de qualité.

Par ailleurs, par délibération du 11 avril 2011, la CAN a validé les différents règlements d'attribution des aides financières qu'elle accorde aux opérateurs HLM et/ou aux communes, dont celui concernant la réhabilitation du parc locatif public existant qui prévoit une subvention de 20 % du montant des travaux HT (plafonné à 2 500 € par logement), et basé sur la réalisation d'au moins 3 postes de travaux parmi ceux de chauffage, d'isolation et d'économies d'énergies.

A ce titre, la CAN a réservé, pour 2012, une enveloppe de 250 000 € correspondant à la réhabilitation de 100 logements anciens existants.

Après étude et instruction au Comité Technique du PLH du 20 septembre 2012 des différents dossiers de demandes de subventions, il est proposé d'attribuer une enveloppe financière totale de 309 700 € pour la réhabilitation de 129 logements locatifs sociaux et très sociaux sur la CAN, détaillée et répartie comme suit :

Communes	Opérations	Nombre logements	Opérateurs	Bénéficiaires	Montant travaux HT	Subventions
NIORT	14 et 16, rue du Bas Sablonnier	46	SEMIE Niort	SEMIE Niort	518 500 €	103 700 €
NIORT	74 C, rue des 3 Coigneaux / 5 bis, rue Paul Bert	2	SEMIE Niort	SEMIE Niort	17 500 €	3 500 €
NIORT	La Maison de Ribray (rue Pieter Brugel)	1	SEMIE Niort	SEMIE Niort	38 576 €	2 500 €
NIORT	Les Trois Coigneaux 3	32	HSDS	HSDS	700 000 €	80 000 €
NIORT	Immeubles Lilas + Héliotropes	48	HSDS	HSDS	1 067 000 €	120 000 €
TOTAL		129	-	-	20 341 576 €	309 700 €

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121217-c28-12-2012-DE
Date de télétransmission : 24/12/2012
Date de réception préfecture : 24/12/2012

La CAN versera en une seule fois aux différents organismes HLM, les subventions respectives prévues à la réception des pièces justificatives prévues par le règlement technique d'attribution.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider les nouveaux engagements financiers de la CAN concernant l'aide à la réhabilitation du parc de logements locatifs sociaux et très sociaux existants sur son territoire,
- Autoriser le versement des sommes correspondantes aux différents bénéficiaires,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 95
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121217-c28-12-2012-DE
Date de télétransmission : 24/12/2012
Date de réception préfecture : 24/12/2012